



PRÉAUX en bref...

INFORMATIONS MUNICIPALES



MAI 2013

Edito

Voilà le déménagement de la Mairie et de l'Agence Postale réalisé. L'ancien bâtiment est complètement vidé. C'est une page qui se tourne.

Car, après la démolition des préfabriqués qui étaient situés derrière la mairie et avaient servi d'école puis de locaux associatifs, ce fut celle des bâtiments annexes (chaufferie- ancienne salle de cantine). C'est maintenant le bâtiment principal qui va être totalement restructuré. Il sera d'abord réalisé une opération de déplombage du fait de la présence de plomb dans les anciennes peintures. Puis, des murs intérieurs seront abattus pour augmenter les volumes des futures pièces. Les planchers, dont la solidité était inquiétante, seront refaits et le bâtiment sera isolé selon les normes actuelles.

Cela constituera une importante cure de jeunesse pour ce vieux bâtiment qui a servi au départ d'école et de logement pour l'instituteur. Le groupe qui travaille depuis de longues années sur l'histoire locale vous apportera toutes les informations dans le recueil en cours d'écriture qui devrait pouvoir être publié en 2014, comme espéré.

Le déménagement constitua, à lui seul, une grosse opération. Après un mois et demi de travail d'archiviste qui fit le tri des archives à garder et les codifia, il a fallu transférer dans le nouveau bâtiment les quelque 75 mètres linéaires de cartons d'archives, faire aussi le tri dans la quantité invraisemblable de choses diverses entassées au grenier depuis plus d'un siècle. Qui a du effectuer un déménagement ou vider une maison de parents peut se l'imaginer...Ce fut ensuite le déménagement du mobilier, des dossiers en cours, en conjuguant cela avec le transfert de l'électricité, des lignes téléphoniques et la continuité du service public. Les systèmes téléphonique et informatique ont été revus, avec un changement complet des matériels, nécessitant là aussi un transfert des données.

Au bout du compte, le secrétariat et l'Agence Postale n'ont été inopérants que 2 jours.

Belle performance...!

Les secrétaires présentes ont mis en carton, puis débarrassé leurs dossiers. Bien coordonnés par l'adjoint aux travaux, les agents des services techniques ont effectué un très gros travail de manutention pendant deux semaines, aidés à plusieurs reprises par des élus qui ont

pu se rendre disponibles, lesquels ont apporté une aide manuelle mais aussi logistique. Il y eut même l'aide d'un concitoyen bénévole. La mairie n'est-elle pas la maison commune de tous ses habitants !

Un grand merci à tous.

Jusqu'à la fin des travaux, l'Agence Postale et les bureaux de la mairie sont installés dans les nouveaux locaux, dans la salle destinée à la future bibliothèque. Je rappelle que cette dernière est transférée actuellement à la Clef des Champs. La nouvelle salle du conseil et de mariage est, quant à elle, opérationnelle. Un premier mariage s'y est déroulé le 4 mai et une réunion de Conseil Municipal le 7 mai.

Ce chantier- de grosse envergure- devrait être terminé pour la fin de l'année si tout va bien. Ce sera la troisième grosse opération du mandat. L'équipe municipale aura ainsi réalisé le programme sur lequel elle s'était engagée en se présentant à vos suffrages.

Le Conseil Municipal a voté le budget 2013, où bien évidemment, ces travaux y prennent une place importante. Vous trouverez dans ce « Préaux en bref » toutes les informations à ce sujet. Vous pourrez constater que grâce à la bonne gestion des finances de la commune, tous ces travaux vont se trouver réalisés, ceci **sans augmenter les taux d'imposition locaux, sans endetter lourdement la commune et en laissant une situation saine** pour les mandats suivants, en dépit de la raréfaction des subventions et de la baisse des dotations. Les associations locales continuent d'être soutenues, à la fois directement par des subventions, mais aussi indirectement de par la mise à disposition des équipements municipaux de qualité ce qui a un coût non négligeable.

Dans ce numéro, vous trouverez comme habituellement les informations sur les manifestations à venir, les activités jeunesse de l'été, le concours des villages et maisons fleuries auquel je vous invite à participer, faisant de Préaux un village où il fait bon vivre.

Très chaleureusement à vous.

Jean Pierre Lemoine

Samedi 25 Mai : Fête de la Communauté de Communes

au Château de Martainville

Animations et activités dès 15 h 30. Chorale, musique, danse à partir de 18h et Spectacle Pyrotechnique vers 23h
Restauration rapide sur place / Entrée et parking gratuits

TRAVAUX DE LA MAIRIE- ENDETTEMENT

Questions - réponses

Par ici ou par là, on entend dire:

« La commune s'est lancée dans des travaux pharaoniques », « C'est la folie des grandeurs... »

« Le Maire endette lourdement la Commune, compromettant l'avenir »

« Nos impôts vont augmenter fortement »

Il n'en est rien. Nous vous présentons ci-dessous des éléments qui vous permettront de vous forger une opinion :

Le constat initial

Les travaux de restructuration de la mairie étaient devenus indispensables. En effet, les conditions de travail des personnels et de réception du public étaient mauvaises (bureaux très réduits, matériels anciens, conditions d'hygiène et de sécurité précaires, chauffage ancien peu performant, placards humides ...).

La salle de conseil et de mariage était petite et lors d'affluence nombreuse lors de mariage, le maire avait toujours l'inquiétude de voir s'effondrer le plancher. De plus la salle n'était pas accessible aux personnes âgées ou handicapées.

Le grenier était un vrai capharnaüm. Depuis plus d'un siècle, un tas de choses s'y étaient entassées, plus ou moins en vrac.

Le dimensionnement du projet

Une étude préalable a été réalisée par un économiste, pour définir les besoins. Il y avait notamment la nécessité d'avoir d'une part une salle de Conseil et de mariage suffisamment grande et située au rez -de- chaussée afin d'être accessible à tous et d'autre part un espace suffisamment grand pour accueillir une bibliothèque digne de ce nom. Par ailleurs, il fallait se projeter dans l'avenir, car ces travaux sont réalisés pour du long terme, voire du très long terme (un siècle au moins ?).

Le projet lui-même

Le choix ayant été fait de maintenir la mairie au même emplacement, il fallait marier l'ancien à du moderne. L'esquisse présentée par l'architecte choisi nous a séduit. Quitte à faire quelque chose, autant que ce soit fonctionnel et beau. Ce n'est pas pour autant beaucoup plus coûteux.

Son financement

Un projet d'une telle ampleur nécessitait forcément un emprunt, comme c'est le cas partout pour toute grosse opération (dans le passé à Préaux, il y a eu des emprunts pour la construction du Groupe Scolaire et de la Clef des Champs).

Deux emprunts de 500 000 € ont été souscrits pour 15 ans, à taux fixe (pas d'emprunt toxique !) avec des annuités constantes correspondant à un taux de 4.51 % pour le premier auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et 4.06 % pour le second auprès de la Caisse d'Epargne.

Après coup, on peut toujours se dire que le montant de l'enveloppe empruntée et ses conditions auraient pu être davantage optimisés (les taux d'emprunt ont baissé fin 2012). Mais, il faut se rappeler le contexte de l'époque au moment du lancement des travaux: raréfaction des subventions et les banques prêtaient difficilement aux collectivités territoriales, à tel point que l'Etat avait du intervenir. Aussi, dans ce contexte, il valait mieux tenir que courir et assurer le financement du projet. Pour preuve, à ce jour nous n'avons aucune subvention de la part du Département, ni pour les ateliers, ni pour la mairie.

L'endettement

L'endettement de la Commune a donc inévitablement augmenté, mais le nouveau ratio par habitant (un peu moins de 600 €) reste plus que raisonnable: il demeure inférieur au taux moyen des communes de la même strate de population.

Raisonner en pourcentage d'augmentation, par rapport à celui d'il y a un an, n'a pas de sens car l'endettement de la commune devenait nul: l'emprunt de la Clef des Champs se termine en 2013. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la commune pouvait se lancer facilement dans un nouvel emprunt.

Le remboursement de ces nouveaux emprunts restera très supportable. Il sera grosso modo du même ordre que dans le passé:

	en 1994	en 2000	en 2007	dans les années à venir
montant annuité	62 801 €	93 311 €	61 878 €	91 753 €
ratio par habitant	38 €	57 €	37,5 €	54 €
ratio actualisé/ inflation	49,4 €	71,5 €	41 €	54 €

Les impôts locaux

Le taux des impôts locaux voté en 2013 est identique à celui des années précédentes: pas d'augmentation, hormis l'évolution automatique des valeurs locatives décidée au niveau national.

Les réserves de la Commune

A la fin du mandat, malgré l'ampleur des travaux réalisés, les réserves de la commune resteront très correctes et permettront encore de nouveaux investissements, comme dans le passé:

	fin 1994	fin 2000	fin 2007	prévision fin 2013
Montant des réserves avec conversion en €	490 885 €	505 138 €	678 786 €	de l'ordre de 500 000 €

BILAN financier de l'année 2012

L'année 2012 se solde par un excédent de 331 967 € en section de fonctionnement et de 100 213 € en section d'investissement (sans tenir compte des écritures de transfert entre sections et reports- appelées opérations d'ordre). L'excédent de la section d'investissement s'explique du fait de la souscription de 2 emprunts de 500 000 €, le premier en avril, le second en fin d'année. Il est à noter qu'il avait été nécessaire de consolider ce second emprunt avant la fin 2012: c'était une condition imposée par l'organisme bancaire qui avait accepté de prêter.

Ainsi, les réserves (parts sociales de la Caisse d'Épargne comprises), qui étaient de 909 987.76 € fin 2011, passent à 1 342 167.91 €. Mais, si l'on tient compte des restes à réaliser- qui s'élèvent à 683 000 € pour les dépenses engagées et à 160 400 € pour les recettes-, le montant des réserves s'élève alors à 819 567.91 €.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3.37 %, essentiellement à cause des charges de personnel (+ 7.3 %). Les recettes ont été aussi plus importantes (+ 6.2 %), du fait de la perception de taxes liées à des terrains devenus constructibles et à des participations au réseau d'assainissement. Détails ci-dessous.

Ainsi, la marge d'autofinancement dégagée en 2012 pour l'investissement a été de 275 465 €.

En investissement, les dépenses se sont élevées à 1 083 277 €, montant important du fait des travaux entrepris pour les ateliers et la mairie (détail ci-dessous). Les recettes d'un montant de 1 183 490 € se décomposent en : emprunts 1 000 000 €, Taxe Locale d'Équipement (37949 €)- qui progresse du fait des constructions nouvelles-, la récupération de TVA (56 920 €) en augmentation aussi car liée aux travaux et subventions de l'Etat (61 831 € pour l'église) et de l'Agence de l'Eau (2 221 € sdde pour le schéma pluvial).

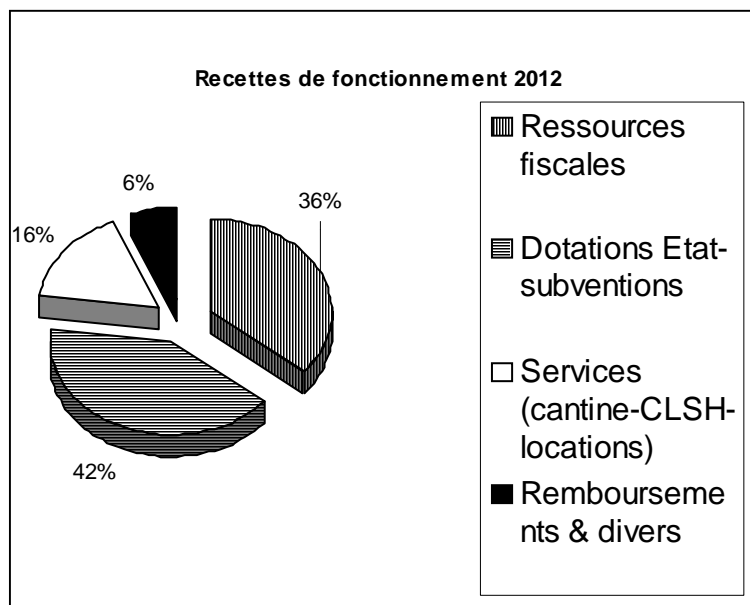
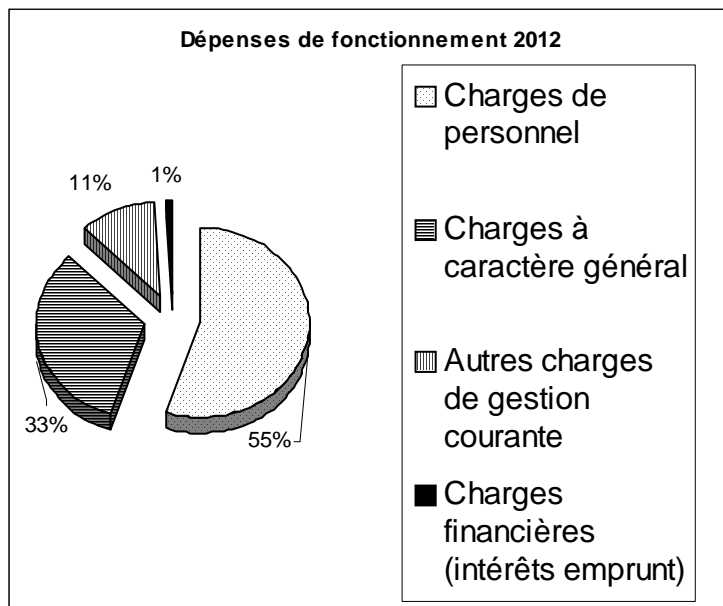
Section de fonctionnement

Dépenses 2012 (hors reversement au Fonds national péréquation FNGIR et dotations amortissements) **782 768 €** dont:

Electricité	29 130 €
Combustibles	37 331 €
Téléphone & Internet (mairie-écoles)	6 897 €
Ecoles (fournitures-piscine-coopérative)	18 738 €
Fêtes- colis de Noël- repas des anciens	13 304 €
Contrats de maintenance	10 767 €
Assurances (locaux-personnels)	26 347 €
Service incendie	23 097 €
Charges de personnel	433 056 €

Recettes 2012 : (versement au Fonds national péréquation FNGIR déduit) **1 130 643 €** dont:

Ressources fiscales (avec compensations-taxes)	462 593 €
Dotations Etat (hors compensations)	322 710 €
Autres dotations-subventions	87 749 €
Participation familles ALSH-garderie-cantine	125 170 €



Principales dépenses d'investissement 2012

Sur un total de dépenses d'équipement de: 1 018 514 €

Ateliers Municipaux (travaux)	488 502 €
Poteau incendie pour ateliers	6 733 €
Extension mairie (travaux)	476 204 €
Voirie (participation de 20 % pour r.aux Juifs- r.des Pommiers- r.du Quesnay)	23 329 €
Logement de fonction (fenêtres)	3 381 €
Eclairage public route d'Isneauville	3 034 €
Remplacement mâts accidentés	2 256 €
Assainissement pluvial (études solde+caméra)	2 708 €
Illuminations de Noël	3 669 €
Équipements pour les écoles (vélos- matériels informatique- divers)	3 321 €
Taille haie-divers outillage- extincteurs	1 881 €
Sono pour associations	1 801 €
Matériels sportifs & ALSH	970 €

Prévisions 2013

Affectation des résultats de 2012:

Les réserves qui s'établissent à 1 342 168 € se trouvent réparties de la façon suivante:

Conservation des parts sociales: 310 980 €

Report de l'excédent d'investissement 2012: 500 213 €

Affectation excédent de fonctionnement :

en section d'investissement: 22 387 €,

en section fonctionnement: 508 587 €.

Taux d'imposition communaux :

Les taux de 2012 ont été reconduits en 2013, sans augmentation. Ils sont les suivants :

Taxe d'habitation: 13.71 %

Taxe foncière sur le Bâti : 15.71 %

Taxe foncière sur le non Bâti : 35.42 %

Taxe Contribution Foncière des Entreprises: 16.37 %

Section d'investissement :

Dépenses (hors opérations d'ordre):

Total : 1 610 560 € Voir détails ci-contre

Recettes: 1 610 560 € qui se décomposent comme suit:

Taxe Locale Equipement: 73 205 € (en 2012: 37 949 €)

Récupération TVA: 154 680 € (en 2012: 56 920 €)

Subventions: 245 500 € (en 2012: 64 052 €)

Vente terrain antenne SFR 25 000 €

Dotation aux amortissements: 20 415 € (en 2011: 18 423 €)

Affectation résultats 2012: 522 600 €

Virement pour équilibrer 569 160 €

(en provenance de la section de fonctionnement)

Total des annuités de remboursement des emprunts : 151 800 €, dont 62 000 € pour la dernière annuité de remboursement de l'emprunt de la Clef des Champs.

Le montant des subventions correspond aux subventions de l'Etat acquises pour la mairie 1° tr.: 156 000€ et pour les ateliers : 89 500 €. Une subvention a été demandée également auprès de l'Etat pour la 2° tranche des travaux mairie, mais non inscrite au budget, car la décision n'est pas connue.

Section de fonctionnement :

Total des dépenses: 988 000 € (Prévisions établies sur une base sensiblement identique à celles de 2012).

A cela, il faut ajouter 569 160 € pour équilibrer la section d'investissement,

soit un total de : 1 557 160 €

Total des recettes: 1 218 100 € (Prévision de recettes en légère hausse suite à la réintégration dans le budget communal de l'excédent du budget annexe de la zone d'activités, qui pourrait être soldé avec la vente du dernier terrain, les taux d'imposition étant par ailleurs maintenus au même niveau et les dotations prévues en baisse.

A cela, il faut ajouter 508 587 € d'excédent de fonctionnement 2012 reporté.

soit un total de : 1 726 687 €

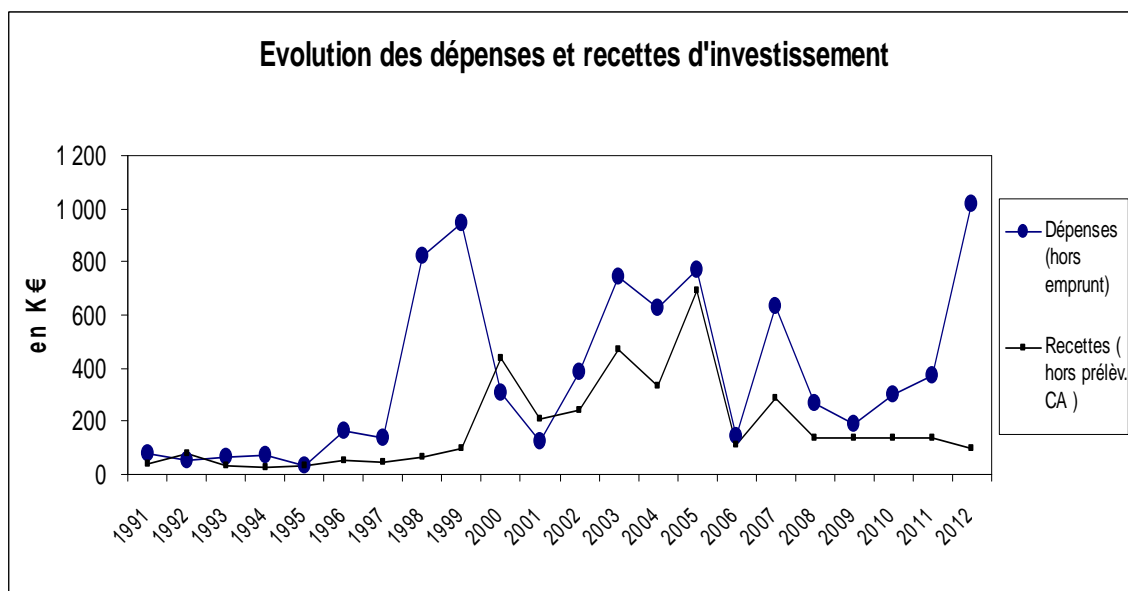
De ce fait, compte tenu des parts sociales qui seraient gardées, les réserves s'établiraient à : **480 507 €**.

Principales dépenses d'investissement prévues en 2013

Sur un total de 1 437 900 € de dépenses d'équipement:

Travaux mairie (fin 1° phase + 2° phase)	1 139 300 €
Dépenses d'équipement mairie	55 000 €
Ateliers communaux (solde travaux et équipements)	41 050 €
Travaux d'éclairage public	65 350 €
(report travaux réalisés pas encore payés: horloges-armoires- lanternes-église- terrain multisports)	
Travaux de voirie:	
allée de la Folletière - rue du Tour de Préaux	19 000 €
(part à la charge de la commune 20%)	
Chemins piétonniers + plateau surélevé	50 000 €
Travaux sur canalisations allée Folletière	18 290 €
Complexe sportif Clef des Champs:	
- changement pompe arrosage stade	10 000 €
- parcours santé (projet CMJ)	10 000 €
Pratelli changement éclairage	4 750 €
Cimetière : réparation portail- ossuaire	6 000 €
Equipements divers écoles	4 450 €
(dont lave linge- conteneurs- fontaines maternelle)	

Evolution des dépenses et recettes d'investissement



Les pics de dépenses correspondent à :

- construction de la Clef des Champs, en 1998-1999
- Construction du Pratelli en 2002-2003
- Aménagement du centre Bourg en 2003
- Construction du tennis couvert en 2004-2005
- Réfection toiture tennis et stade G.Durieu en 2007
- Ateliers -Mairie (début) en 2012

Informations diverses

TRAVAUX

Les travaux de la mairie occupent une bonne place, mais le reste n'est pas négligé pour autant. D'autres travaux se terminent ou sont en projet et devraient se réaliser d'ici la fin de l'année:

- Ateliers: la construction est terminée et les équipements mis en place. Les finitions de voirie devraient être imminentes.
- A proximité de ces derniers, le bassin de rétention destiné à protéger tout le secteur des eaux de ruissellement en provenance de la Mare aux Boeufs, devrait être réalisé en juin, ceci sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.
- Mise en place d'un parcours santé sur le complexe sportif de La Clef des Champs.
- L'auscultation des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales, allée de la Folletière, a été réalisée. Sur deux tronçons, il sera nécessaire de procéder à un remplacement, ceci en 2013. Cela va retarder pour partie la réfection de voirie.
- Concernant les travaux de voirie, sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes, outre la réfection partielle de la voirie de l'allée de la Folletière, il est prévu des travaux de gravillonnage rue des écoles, impasse du Vieux Château jusqu'aux dernières maisons, impasse des Ruettes et la réfection du dernier tronçon de la rue du Tour de Préaux (entre la rue du stade et la route de la Vieux Rue).
- La création de cheminements piétonniers est prévue aux entrées de Préaux route de Gournay (de la rue de la Laie à la rue du Bosc) et route de Roncherolles où il sera également installé un plateau surélevé pour faire ralentir la vitesse des automobilistes. Un trottoir sera aménagé route de la Bellevue pour permettre une liaison piétonnière sécurisée entre le devant et l'arrière de la mairie.
- L'éclairage du terrain multisports ainsi que l'éclairage intérieur du Pratelli ont été refaits.
- Au niveau éclairage public, le remplacement des dernières lampes à vapeur de mercure devrait être effectué en 2013, ainsi que l'illumination de la mairie.

☛ A savoir:

L'avancée des travaux de la mairie et les informations ponctuelles sur les différents travaux sont consultables sur le site internet de la mairie (rubrique « chantier Mairie ») Celui-ci est régulièrement mis à jour.

SUBVENTIONS 2013 POUR LES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 7 mai, a voté des subventions aux associations reconnues d'intérêt communal.

En voici le récapitulatif :

♦ **Coopératives scolaires :**

Maternelle : 2000 € dont 1 100€ pour les sorties

Elémentaire : 2 940 € dont 1 440 € pour la classe de neige (30 % de la part des familles). Il s'ajoutera le reversement de la subvention départementale pour cette dernière.

♦ C.C.A.S. : 1 700 € - A.I.P.A. : 900 €

♦ **Associations locales:**

Anciens Combattants: 300 € - ADASOC: 1300 € - AllôNounou, ici Bébé: 250 € - Archers de Préaux : pas de demande, mais alimentation électrique du local - Club de la Bonne Entente: 900 € - Comité des Fêtes : pas de demande, mais remboursement des frais engagés lors de la Semaine des Arts - Elan Gymnique: 550 € - Football Club des Villages: 1 200 €- Hockey Club Préaux 1 000 €- Interlude : 2 491 €.- Passion Sports Nature: 450 € - Pétanque Préautaise: 300 € - Solidarités voisins Préaux: 100 € - Tennis Club de Préaux: 750 €- Voltants Préautais: 100 € +achat d'équipements (valeur globale 600 €).

♦ **Autres associations :**

A.D.M.R. (Les Fougères): 500 €

A.R.E.H.N.(Association Régionale Environnement Haute Normandie): 80 €

Mission locale (association pour l'insertion des jeunes): environ 2 000 €.

Il s'agit là des aides directes au fonctionnement .

A cela s'ajoutent les aides indirectes: aide aux tirages et mise à disposition des équipements municipaux dont l'entretien a un coût non négligeable, sans compter leur amortissement.

Ainsi, c'est plus de 60 000 € par an qui est consacré par an au fonctionnement de ces équipements.

Quelques coûts, qui comprennent les dépenses en énergie, le nettoyage, mais pas les dépenses de réparation, ni les dépenses annexes (contrats-assurance-...):

Pour la Clef des Champs: 41 000 €, dont 21 000 € pour le chauffage.

Pour les équipements sportifs (vestiaires et terrains de foot- tennis couvert-...): 17 000 €.



Un essaim d'abeilles dans le jardin qui contacter ?

Un essaim peut élire domicile dans votre jardin. Face à la multitude d'abeilles, pas de panique !

N'essayez pas de le chasser ! Il n'est pas dangereux tant qu'on n'essaie pas de le déloger.

Chaque année des apiculteurs du Syndicat Apicole de Haute-Normandie se portent volontaires pour recueillir les essaims et ainsi développer leur rucher.

Vous pouvez directement contacter l'un d'entre eux pour qu'il procède à la récupération des abeilles. (liste de ces apiculteurs disponible en mairie)

Liste des apiculteurs pour le canton de Darnétal:

- M. BERRUBE P. Quincampoix 02 35 64 14 55
 - M. DELAPORTE Belbeuf 02 35 79 04 44
 - M. PRUVOST G. Bierville 02 76 30 93 35
 - M. DUFRENE J. Franqueville St Pierre 06 83 08 42 24
 - M. HAVE D. Roncherolles sur Vivier 02 35 59 09 67
 - M. FARIN D. Amfreville la Mi-Voie 03 35 23 71 95
 - M. RICHARD M. Rouen 06 78 59 43 56
- Et à Préaux, M. BERTHOLLET Florian 06 86 95 09 39

Pour le respect de l'environnement et du voisinage

Pour la tranquillité de tous, n'oubliez pas de respecter les horaires. (arrêté préfectoral)

Horaires :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h
et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

- Darnétal , Sente de la Ravine. Fermée le mardi

Lundi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 14h45 à 17h30

- Bois Guillaume , 2001 rue Herbeuse. Fermée le lundi

Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 9h à 11h45

ATTENTION : En raison du Lundi de Pentecôte, ramassage des déchets recyclables le **mardi 21 mai**.

Info : outre les sacs translucides de couleur jaune pour les déchets recyclables, des sacs translucides renforcés réutilisables sont à disposition en Mairie. (4 par foyer/an)

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2013

En fleurissant vos maisons et jardins, vous contribuez à l'embellissement de notre village.

Chaque année, la municipalité organise un concours de fleurissement. Vous souhaitez y participer ?

N'hésitez pas ! Il vous suffit de compléter ou recopier le bulletin ci-dessous et de le retourner en Mairie **avant le samedi 1er juin 2013**.

- 1 ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue
- 2ème catégorie : Décor floral en bordure de voie publique
- 3ème catégorie : Balcons ou terrasses avec ou sans jardin visible de la rue
- 4ème catégorie : Fenêtres et murs (maisons sans terrain , sans balcon, sans terrasse visible de la rue, sans fleurissement sur la voie publique)
- Cat. spéciale : Espace vert privé (à partir de 2000 m2 et entrée du jury autorisée dans la propriété)

Soyez nombreux à tenter votre chance ! Vous contribuez ainsi à l'embellissement du village.



BULLETIN d'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

Catégorie(s) (Cochez une case) : 1ère cat. , 2ème cat. , 3ème cat.
4ème cat. Cat. spéciale

« VILLAGES RÉCRÉ »

Été 2013

En Juillet : du lundi 8 au vendredi 2 août

En Août : du lundi 5 au vendredi 30 août

Pour les 3 - 12 ans (Nombre de places limité)

Lieu : La Clef des Champs à Préaux

Accueil organisé par la commune de Préaux.

Les dossiers d'inscription sont disponibles

- dans les mairies de la CCPM (Communauté de Communes du Plateau de Martainville)

- sur le site <http://www.preaux76.fr/>

Ils sont à retourner complets au Service Jeunesse de la Mairie de Préaux

Renseignements au 02.35.59.02.63

VACANCES SCOLAIRES

Du Vendredi 5 juillet
au Mardi 3 septembre



le site de la commune
<http://www.preaux76.fr/>



KERMESSE

SAMEDI 1er JUIN
de 14h à 17h

Les écoles de Préaux organisent au profit de la coopérative scolaire leur traditionnelle "Fête des écoles" ouverte à tous, petits et grands !

Cette année encore, vous pourrez vous divertir dans de nombreux stands : chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage mais aussi des parcours d'échasses, jonglage, déguisement..., le thème choisi étant **le cirque**. Une tombola est proposée avec de nombreux lots et sur place vous pourrez déguster crêpes et gâteaux.

Venez nombreux !

CALENDRIER DÉCLARATIONS des REVENUS 2012

Dates limites :

- des Déclarations « papier » :
Lundi 27 mai 2013

- de souscription des Déclarations en ligne :
Mardi 11 juin 2013
(télédéclaration : www.impots.gouv.fr)



*Bibliothèque
de
PREAUX*

Rappel : Bibliothèque transférée
à La Clef des Champs,
jusqu'à la fin des travaux de la Mairie

Mercredi 3 juillet de 15h30 à 18h30
dernière permanence
avant les grandes vacances.

Puis, **OUVERTURE** de 16h à 18h

En juillet : les mercredis 17 et 31

En août : les mercredis 7 et 21

FÊTE des VOISINS

Son but : permettre aux habitants d'un quartier, d'une rue, d'une résidence de partager un moment de convivialité en se retrouvant autour d'un buffet. C'est l'occasion de mieux se connaître et pourquoi pas de développer des relations solidaires !

Solidarité Voisins à Préaux propose aux Préautais adhérents du forum ou non, d'organiser pour la deuxième année consécutive, cette FÊTE des VOISINS. Il n'y a aucune participation financière à prévoir, chacun contribuant à l'organisation en apportant son panier.

Rendez vous le VENDREDI 31 MAI,
au Pratelli à partir de 19h.

Contact : solidarite.voisins.preaux@gmail.com
<http://solidarite.voisins.free.fr>

JOURNÉE DÉCOUVERTE HOCKEY pour Tous !

SAMEDI 25 MAI au Terrain multisports

Programme :

- 10h-12h : Initiation pour les 5-11 ans.
- 12h-14h : Pot et Repas (apporter son pique-nique)
- 14h-16h30 : Initiation pour les + de 11 ans et adultes sous forme de jeux et d'un tournoi amical.
- Et Pot de l'amitié pour clôturer cette journée sportive !

Venez découvrir cette activité en famille !

Contact : Julien LATEURTRE 06 03 50 82 88 julienhockey276@gmail.com <http://preauxhockeyclub.free.fr>

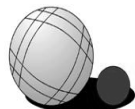
EXPOSITION PEINTURE

organisée par l'ADASOC

Rendez-vous cette année à La Clef des Champs, salle « Les Coquelicots » pour l'exposition annuelle des élèves de la section Peinture. Entrée libre.

SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI

Horaire : 10h à 12h30 & 14h-19h30 (S) 18h30(D)



LA PÉTANQUE PRÉAUTAISE

organise un concours ouvert à Tous
le **SAMEDI 25 MAI**

RDV à la Clef des Champs à 14h.



AUDITION PIANO des élèves d' INTERLUDE

Manifestation ouverte à tous. Entrée libre

VENDREDI 31 MAI

20h30 à La Clef des Champs, salle « Les Coquelicots »

Autre rendez-vous : **Vendredi 14 juin, 20h30,**
salle polyvalente de Servaville-Salmonville

Concert de fin d'année des élèves d'Interlude

Contact : Bernard LEVASSEUR 02.35.59.79.43



FÊTE COMMUNALE

organisée par le Comité des Fêtes

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 JUIN



Programme : **Samedi**

- Dépôt de gerbe au Monument aux morts suivi d'un pot
RDV : 18h30 à la Mairie
- Restauration au Pratelli à partir de 20 h.
- Soirée DJ à partir de 22h
- Feu de Saint Jean

Dimanche

- Foire à tout près du Pratelli dès 7h
- Restauration au Pratelli

Tout le weekend : Manèges forains

Renseignements au 02.35.59.06.76



CALENDRIER MAI - JUIN - JUILLET - AOUT 2013

Mai

- Me.8 Commémoration de la Victoire
- D.12 Loto de la Bonne Entente 14h la Clef des Champs
- Ma 21 Sortie de la Bonne Entente
- S. 25 Découverte Hockey pour tous 10h-17h
terrain multi sport
Concours de Pétanque ouvert à tous 14h
Fête Communautaire Château de Martainville
- S.25/D.26 Exposition Peinture de l'Adasoc Clef des Champs
10h-12h30 / 14h-19h30(S.) 18h30(D.)
- V.31 Fête des Voisins organisée par
Solidarité Voisins à Préaux 19h Pratelli
Audition piano d'Interlude
20h30 La Clef des Champs

Juin

- S.1er Chorale des écoles, 10 h Clef des Champs
et Kermesse l'après midi aux écoles
- D.9 Spectacle de l'Élan Gymnique 15h30 Clef des Champs
- V.14 Concours adhérents de la Pétanque préautaise 19h
- S.15 Soirée des adhérents Volants Préautais Pratelli
- S.15/D.16 Gala de Danse de l'Adasoc Clef des Champs
S.20h30 / D. 15h
- D.16 Compétition de Tir 3D des Archers au Mesnil Esnard

Juin

- V.21 Concert choral « La Coryphée » de l'Adasoc,
20h30 Eglise
- Me.26 Assemblée générale de l' Elan gymnique
10h30 Clef des Champs
Tournoi jeunes du Tennis Club 13h45
- V.28 Repas des adhérents Chorale de l' Adasoc Pratelli
- S.29 Fête Communale organisée par le Comité des Fêtes
Feu de St Jean Pratelli
- S.29/D.30 Tournoi de simples du Tennis club
D.30 Fête Communale, Foire à tout au Pratelli

Juillet

- Ma.2 Assemblée générale de la Bonne Entente
12h Pratelli
- D.14 Fête Nationale place de la Mairie

AOÛT

- D.25 Concours adhérents de la Pétanque préautaise 14h
- V.30 Commémoration de la libération de Préaux
18h place de la mairie
Assemblée générale des Volants Préautais
Clef des Champs

FORUM des ASSOCIATIONS
Samedi 7 septembre de 14h à 17h